

Partenariat avec l'Europe et coopération avec une ONG de Maurice Préservation et protection de la forêt semi-sèche du massif de la Montagne

Depuis 2009, l'Union Européenne porte le premier projet Life+Biodiversité sur le plan national à La Réunion. C'est la forêt semi-sèche du massif de la Montagne qui va ainsi bénéficier de ce programme de restauration et de conservation, coordonné par le Parc National sous l'appellation Life+COREXRUN, "Conservation, restauration et reconstitution de la forêt semi-xérophile du massif de la Montagne sur l'île de La Réunion". Le projet est dans sa deuxième année d'existence, et de nombreuses actions sont en cours, comme les récoltes de semences ou l'étude de l'état des zones à restaurer.



Pascal Truong, coordinateur du projet, en explique les tenants et les aboutissants en compagnie de Christian Fontaine du Conservatoire Botanique des Mascariens.

En 2009, le Parc National, en partenariat avec le Conservatoire Botanique des Mascariens, la DIREN, la Région et le Département, avec le soutien financier de la Commission Européenne, pour une durée de cinq ans, ont mis en place un programme ambitieux de restauration et de conservation de la forêt semi-sèche. Cette dernière fait partie des habitats les plus menacés au monde. En effet, il ne reste plus que des lambeaux de forêt de faible surface, donc extrêmement fragile. Ces derniers sanctuaires sont de plus envahis par des espèces exotiques introduites à des différentes phases de la colonisation de l'île. Certaines d'entre elles prennent la place des espèces locales comme la liane papillon, une espèce très problématique car elle étouffe les autres végétaux. D'autres espèces envahissantes telles que le choca vert, l'avocat marron, le galabert ou encore le poivrier sont tout aussi nuisibles à cet écosystème fortement diminué. Le fonds européen Life+, instrument financier pour l'environnement de l'Europe, a été pour la première fois attribué à un Département d'Outre-mer.

Une délégation de personnes ressources de Maurice et de Rodrigues est venue partager ses expériences en matière de restauration de la forêt sèche et semi-sèche. Elles représentent l'ONG Mauritian Wildlife Foundation et le Parc National des Gorges de la Rivière Noire.

Le premier objectif de ce programme est la restauration et la reconstitution de la forêt sèche sur 39 hectares de sites prioritaires. Ces derniers ont été déterminés par le bureau d'études Biotop qui a établi la toposéquence d'habitat en milieu semi-sec sur les 255 hectares. Les restaurations seront faites sur 30 hectares et les reconstitutions sur 9 hectares, sur des bandes d'environ 1 hectare qui se répartissent entre rive droite et rive gauche de la ravine de la Grande Chaloupe. Ces bandes se trouvent sur les propriétés du Conservatoire du littoral, de ce fait, l'action se fait sur des sites maîtrisés foncièrement et accessibles facilement.

Le second objectif de ce programme est la restauration, entendez par là la lutte contre les espèces envahissantes et le renforcement des espèces locales. Ensuite vient la reconstitution, c'est recréer la forêt en partant de zéro.

24 espèces protégées se trouvent à l'intérieur de cette forêt, soit l'équivalent de 76% des espèces végétales protégées à La Réunion. Parmi ces spécimens en grand danger d'extinction, qui font l'objet d'une protection par arrêté ministériel, se retrouvent le Bois d'orties, le Bois de senteur bleu, le Bois blanc rouge ou le Mahot rempart. Ces plantes font l'objet d'un renforcement biologique au sein de ce projet de restauration. Il faut au moins une quinzaine d'années pour que la forêt semi-sèche se développe, il est donc important d'agir afin de préserver ces richesses rares et uniques de notre île, et donc de les protéger.

Texte et photos Antonio Pranon